

## **Compte-rendu du Comité Exécutif de la FERPA des 20 et 21 mars 2019**

(ITUH, Auditorium)

**Présents** : MAYER Lajos, Président ; SICILIANO Agostino, Secrétaire Général ; BRIALES Angeles, Secrétaire Générale Adjointe ; FUMAGALLI Ernesto, Trésorier ; ÖGB, Autriche ; FGTB-ABVV et CSC-ACV, Belgique ; SUH, Croatie ; PESYK-SEK et PA.SY.DY, Chypre ; FEJP-CC.OO, UJP-UGT et USO, Espagne ; UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC et UNSA-Retraité, France ; OSTOE, Grèce ; MASZSZ, Hongrie ; ICTU, Irlande ; FNP-CISL, SPI-CGIL, UIL-UIL-P, Italie ; LCGB et OGBL, Luxembourg ; GWU, Malte ; FNV, Pays-Bas ; FNSPR, Roumanie ; ASRS, Serbie ; UNIA, Suisse ; TUC, Royaume-Uni ; PAUME Mireille, Présidente du Comité des Femmes ; TOCCANE Danilo, Président de la Commission Financière

**Excusés** : UCR-CFDT, France ; INTER-REFOR. Da CGTP-IN, Portugal ; SUS, Slovénie

### **Assistaient également à la réunion** :

- du Secrétariat de la FERPA : Jessica MONTIEL, Project Coordinator et Henri LOURDELLE, Conseiller spécial,
- et Oscar CAPOBIANCO, pour la présentation du nouveau site de la FERPA.

Le **Président de la FERPA**, Lajos MEYER, ouvre la réunion et après avoir souhaité la bienvenue aux participant.e.s, il donne la parole à Agostino SICILIANO, Secrétaire Général.

Le **Secrétaire Général** souligne tout d'abord que cette réunion est importante pour toutes et tous, puisque c'est la première rencontre de toutes les organisations depuis le Congrès. Il indique qu'il ne fera pas de discours général, mais qu'il interviendra point par point.

**Deux évènements** importants attendent les organisations de la FERPA :

- Les élections européennes en mai prochain
- Et l'opération « cartes postales » (elles existent en trois langues sur le site de la FERPA)

Pour ces deux évènements, la mobilisation de toutes les organisations de la FERPA est essentielle. Il convient de donner de la « visibilité » à notre organisation, de manière à faire passer notre message.

Pour ce qui est de l'**opération « carte postale »**, chaque organisation doit s'organiser avec ses membres et ses structures régionales, locales, pour l'envoyer à toutes les candidates et tous les candidats.

Pour la **Manifestation du 26 avril**, « il est important également que nous soyons nombreux derrière la banderole de la FERPA, au moment où nous réclamons toute notre place au sein des instances de la CES », insiste le Secrétaire Général.

Il évoque également le **14<sup>ème</sup> Congrès de la CES** qui se tiendra du 21 au 24 mai prochain à Vienne. Les membres du Comité de Direction sont sollicités pour y représenter la FERPA, qui dispose de 10 places. L'enjeu de ce congrès qui se tiendra au moment des élections européennes

est important pour l'avenir de l'Europe. Mais plus spécifiquement pour la FERPA puisqu'il y sera question pour elle de l'obtention du droit de vote dans les instances de la CES. Le fait que ce droit ne lui soit pas encore reconnu, est vécu comme discriminatoire, alors que le Comité des Jeunes de la CES et le Comité des femmes l'ont... Le Secrétaire Général a envoyé un courrier aux 33 organisations qui s'étaient abstenues lors de l'AG de Mi-Mandat de la CES, mais seulement 2 ou 3 lui ont répondu. Il convient donc que toutes les organisations de la FERPA se mobilisent et interpellent leurs organisations nationales.

Il confirme que la FERPA tiendra un stand au Congrès sous la responsabilité d'Henri avec l'aide de Werner et de quelques-un.e.s de ses collègues.

A la suite de cette brève présentation du Secrétaire Général, le Président, Lajos MEYER ouvre le **débat**.

Tout d'abord, une minute de silence est observée en mémoire de notre collègue Georges MALOTAUX, de la CSC belge, qui a été de longue date, un des piliers de la FERPA et qui est décédé récemment. Le Comité Exécutif est également informé de la démission de Jeannine MARTIN, de la CSC qui était membre du Comité de Direction.

Puis, les collègues chypriotes interviennent pour rouvrir le débat sur les nouveaux statuts, avec lesquels ils restent en désaccord, même s'ils ont été adoptés à l'unanimité au dernier Congrès de Bruxelles. Il leur est répondu que cette question ne figure pas à l'ordre du jour de ce Comité Exécutif, mais qu'elle sera reprise en « questions diverses » à la fin de la rencontre.

Ensuite, les interventions portent sur les enjeux des prochaines élections au Parlement européen et sur les attaques et les menaces que font peser sur le devenir de l'Union européenne, les partis d'Extrêmes droites et populistes. Il est important d'avoir une Europe différente, plus sociale et attentive à ses citoyens, car il y a un réel mécontentement, comme le montrent les divers mouvements de protestations qui émergent dans les différents pays. Ceci illustre aussi le fait que cette priorité sociale doit également se développer et être mise en œuvre au niveau national. Or dans de nombreux pays les droits et les revenus des personnes retraitées sont sérieusement remis en cause. La FERPA doit se saisir de ce problème : comment faire évoluer les retraites aujourd'hui ? Il convient en conséquence de défendre les pensions versées et assurées par les systèmes « publics » de retraite fondés sur les solidarités inter et intragénérationnelles.

L'opération « cartes postales » et la participation à la Manifestation européenne du 26 avril de la CES, à laquelle s'associe la FERPA, sont favorablement accueillies et largement soutenues par les membres du Comité Exécutif. Pour eux, il est important que la FERPA « fasse entendre sa voix » et soit particulièrement « visible ». Certaines organisations indiquent toutefois, que pour des raisons de distances et de moyens, elles ne pourront être à Bruxelles le 26 avril, mais qu'elles organiseront des actions dans leur propre pays.

Plusieurs interventions reviennent également sur le Congrès de la CES et conviennent qu'en ce qui concerne le droit de vote, la FERPA ne peut se permettre d'essayer un nouvel échec comme en 2005. Certains membres indiquent qu'elles ont réussi à convaincre leurs organisations qui n'avaient pas voté « pour » à la Conférence de Mi-mandat de changer de position.

Il est important de se faire entendre et reconnaître, au sein de la CES. Or, le constat est fait par plusieurs organisations, qu'il est peu fait mention des retraité.e.s et de leurs problèmes et de leurs revendications dans les documents de Congrès de la CES.

D'aucuns insistent sur la question des soins de santé de qualité, telle qu'évoquée dans la « carte postale », car dans certains pays, sous prétexte que la personne malade est âgée on lui limite l'accès aux soins et/ou aux médicaments. Ceci conduit à des systèmes de santé à plusieurs vitesses selon que l'on est plus jeune ou plus âgé.

Est également évoquée la question du Brexit et de ses conséquences pour l'Irlande avec la remise en cause, notamment de « l'Accord du vendredi saint » (suppression de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande).

**Sont intervenues dans le débat, les organisations :** PA.SY.DY, CSC/ACV, SPI-CGIL, UIL-UIL-P, UCR-CGT, FNV, UGT-E, ÖGB, UNIR-CFE-CGC, FGTB/ABVV, UNIA, MASZSZ, SZEF, OGBL, SUH, USO, ICTU, FNSPR

Dans sa **réponse**, le Secrétaire Général précise que le débat lui a « donné courage ». Il rappelle qu'il n'a pas souhaité faire intervenir un membre du Secrétariat de la CES pour laisser la parole aux membres du Comité Exécutif.

Il insiste aussi sur l'importance de la participation à la Manifestation de la CES.

En ce qui concerne le Congrès de la CES, il informe le Comité Exécutif que contrairement à la tradition, il n'y aura pas de représentants du Gouvernement autrichien pour l'ouverture du Congrès, parce que, n'étant pas favorables aux syndicats, certains membres n'ont pas été invités, d'autres ont décliné l'invitation qui leur était adressée. Seul le chef de l'opposition autrichienne sera présent et prendra la parole.

Quant à la question des pensions, il convient d'analyser les raisons qui conduisent au blocage des retraites. Qu'entendons-nous quand nous parlons de montant « adéquat » ? Combien de travailleuses et de travailleurs demain pour combien de retraité.e.s ? Il convient donc de parler en connaissance de cause pour pouvoir trouver ensemble des solutions.

Pour la Manifestation, il conviendra de se ranger derrière la banderole et les drapeaux de la FERPA. Il sera intéressant aussi que les organisations lui indiquent au Secrétaire Général, le nombre de cartes postales qui auront été envoyée aux candidat.e.s à l'élection au Parlement européen.

Et après les élections il sera important d'avoir des interlocuteurs au Parlement, « d'avoir un référent », ajoute-t-il.

Et de conclure par une réflexion générale concernant le climat politique à la veille des élections. Celui-ci est gangrené par le populisme qui exploite certaines douloureuses affaires qui ont eu lieu, comme la fusillade d'un tram à Utrecht aux Pays-Bas, par une personne de nationalité turque ou la prise en otage de 51 enfants à Milan, en Italie. « Il convient de ne pas tomber dans la haine de l'autre, de l'étranger, même dans des cas graves comme ceux-là », termine le Secrétaire Général

Ce débat étant terminé, le Président annonce, conformément à l'ordre du jour, le point suivant qui sera débattu, à savoir la présentation du nouveau **site informatique de la FERPA**. Il donne préalablement la parole au Secrétaire Général pour une brève introduction.

Agostino SICILIANO insiste sur l'importance du site web où chacun peut y retrouver toutes les documentations, informations concernant la FERPA dont il a besoin. C'est aussi la vitrine

des activités et des initiatives de l'organisation et de ses membres, comme l'opération « cartes postales » ou la manifestation du 26 avril, par exemple.

Il remercie l'UIL-P qui a pris en charge – y compris financièrement, pour un coût de 3.000 euros – la modernisation du site. Sur celui-ci seront aussi mises les photos des membres du Comité de Direction. Il faut que le site devienne fonctionnel.

Puis la parole est donnée à **Oscar CAPOBIANCO** Secrétaire National de l'UIL pour les retraité.e.s et qui travaille depuis 1996 sur les différentes données.

Convenant que le site était « vieillot », il indique que la couleur dominante sera le bleu la couleur de l'Europe. Il y aura possibilité de télécharger les documents qui seront archivés thèmes par thèmes.

Plusieurs organisations soulignent que pour elles le site doit avoir une double fonctionnalité :

- Celle d'être une vitrine vis-à-vis de l'extérieur
- Celle aussi d'être un instrument d'échanges, de communication.

Il pourrait être ainsi une espèce de « forum » pour dire ce qui bouge dans les pays ou pour indiquer les personnes de contact dans ces derniers.

D'autres disent aussi qu'il y manque l'histoire de la FERPA, « notre histoire ». Certains déplorent que la carte européenne ne soit plus interactive.

D'autres évoquent la question délicate de l'accessibilité du site : aux membres de la FERPA ou à tout le monde. Ne conviendrait-il pas qu'il y ait une clé d'accès pour les documents réservés aux membres, tels que les comptes-rendus des réunions ?

A ces différents questionnements, Oscar CAPOBIANCO répond qu'il est tout à fait intéressant d'avoir à disposition une plateforme technologique, où tout est possible. Mais il faut veiller à lui donner du contenu. Car si un site reste inactif, il devient vite obsolète.

A la question « qui a accès à quoi ? », on peut créer un espace intranet réservé, avec un « log in » pour y accéder. Pour la carte géographique, il faut décider si c'est à partir du pays où elle est consultée ? Il conviendrait, peut-être, que pour chaque pays il y ait un.e « responsable web » qui serait responsable de la transposition dans chaque pays.

La Technologie est un vecteur, qui effectivement, peut être utile pour rendre visible la FERPA, y compris au sein de la CES.

Pour **conclure** cette présentation et ce débat, le Secrétaire Général relève qu'au travers de la discussion qui vient d'avoir lieu, on va plus loin que la simple « mise à jour » du site ce qui était l'objectif initial. Et de s'interroger sur le fait de savoir si l'on a bien les disponibilités et les ressources pour mettre en œuvre tout ce qui a été dit ? Il est plutôt partisan d'une politique des « petits pas ». Certes il faut une coordination, mais il ne faut pas viser à quelque chose de trop ambitieux. Il faut être réaliste. « Accordons--nous tout d'abord sur une mise à jour du site en n'ôtant rien de ce qui était avant. Et, veillons, comme le dit un proverbe, à « ne pas vouloir sauter si nous ne savons pas marcher ».

**Sont intervenues dans le débat, les organisations** : SUH, FNV, UNSA-Retraité.s, CSC/ACV, FGTB/ABVV, OGBL, UNIR- CFE-CGC

Après avoir remercié le Secrétaire national de l'UIL pour son intervention et ses explications, le Président de la FERPA, Lajos MEYER redonne la parole au Secrétaire Général pour présenter **la nouvelle organisation de la FERPA**.

Agostino SICILIANO rappelle tout d'abord que la FERPA a besoin de repartir d'un « bon pied », après les turbulences qu'elle a connues durant ces dernières périodes. Il en a débattu avec les membres du Comité de Direction, lors des deux réunions qui ont précédé ce Comité Exécutif. Il y a nécessité d'avoir une équipe autour du Secrétaire Général qui puisse suivre les dossiers. Il ne s'agit pas d'un accord contraignant mais il est fondamental.

Le tableau qu'il présente, concernant les différents dossiers à prendre à charge a reçu l'accord du Comité de Direction. Henri sera le « coordinateur multi-dossiers ».

Que faudra-t-il faire ?

Il ne s'agira pas d'écrire un « livre » mais de dégager des propositions de revendications et d'activités sur chacun des thèmes.

Ainsi par exemple concernant la « pauvreté énergétique » :

- Qu'est-ce qu'elle a comme impact sur les personnes ? Et les retraité.e.s en particulier ?  
Quelles données possède-t-on ?
- Quelles garanties pour les retraité.e.s ?
- Quelles revendications ? Quels messages dans tous les pays ?
- Quelles actions développer ?

Le Comité Exécutif sera l'interlocuteur pour faire aboutir ces projets ? Certes il s'agit d'un parcours complexe.

Dans le **débat** qui s'engage à la suite de cette introduction du Secrétaire Général, plusieurs organisations reconnaissent qu'il s'agit là, d'une nouvelle méthode de travail avec des procédures nouvelles. Elles estiment qu'elles ont besoin de documents avec un contenu qui permette de discuter des différents thèmes.

D'autres s'interrogent pour savoir si tout le monde intervient sur tous les thèmes ou alors s'il faut se spécialiser ?

D'une manière générale, tout le monde s'accorde sur la proposition du Secrétaire Général de ne pas refaire une étude d'ensemble, mais de réaliser une fiche de 2 ou 3 pages dans laquelle seraient définies des orientations et des revendications, qui seraient la synthèse d'un petit questionnaire, comportant des données-clés, qui serait envoyé préalablement.

Il s'agit de travailler « collégialement » et de réaliser un « travail d'équipe », notamment à partir des données des autres pays, ce qui suppose un échange des adresses mails.

Une question est toutefois posée, celle du « renforcement » de la FERPA qui n'est pas évoqué dans le plan de travail proposé.

**Sont intervenues dans le débat, les organisations** : UNIA, FGTB/ABVV, Spi-CGIL, FNV, USO, UJP-UGT, OSTOE, UNIR-CFE-CGC, UCR-FO, FNP-CISL, ASRS, CSC/ACV, ÖGB, UNAR-CFTC, UIL-UILP, UCR-CGT

Dans sa **réponse**, le Secrétaire Général remercie les organisations qui sont intervenues dans le débat. Il s'agit effectivement d'une nouvelle méthode de travail qui instaure une collégialité dans une structure pyramidale. Et il confirme qu'Henri coordonnera tous les documents.

Quant aux questionnaires dont il a été plusieurs fois question, le Secrétaire Général s'interroge pour savoir s'il n'y a pas une façon plus rapide pour avoir les infos ?

Et de conclure en disant qu'il espérait qu'un premier document pourrait être remis au prochain Comité Exécutif.

Le Président donne la parole au Trésorier de la FERPA FUMAGALLI Ernesto (FNP-CISL), pour **la présentation du budget**.

Tout d'abord en ce qui concerne le budget 2018, celui-ci n'est pas encore définitivement soldé car les réviseurs aux comptes de la CES y travaillent.

Quant au projet de budget 2019, il fait remarquer

- Qu'y est incluse la provision pour le Congrès.
- Que des postes sont libérés comme celui portant sur les voyages de Carla
- Que rien n'est prévu pour la mise à jour du site web de la FERPA, car comme cela a été mentionné précédemment, cette dépense est prise en charge par UIL UIL-P
- Et qu'enfin, en ce qui concerne les frais de voyage pour Bruxelles, les repas et l'hébergement du Secrétaire général de la FERPA, ils sont pris en charge par son organisation (UIL UIL-P).

Il s'est efforcé de contenir les dépenses et il vérifiera la régularisation des paiements des organisations membres. Il précise, enfin, qu'en ce qui concerne le Congrès de la CES, seuls sont pris en charge par la FERPA, les frais de participation du Président et du Secrétaire Général. Pour ce qui est des autres représentants de la FERPA, les frais sont pris en charge par leurs organisations respectives.

Dans le **débat** qui suit cette présentation plusieurs éclaircissements sont demandés, notamment en ce qui concerne les « recettes » provenant de la CES ou pour savoir si la FERPA était subventionnée par la Commission.

Il est **répondu**, en particulier, que

- La CES versait effectivement une subvention à la FERPA en soutien aux activités de l'organisation
- La Commission ne versait pas de subvention à la FERPA, mais que celle-ci étant considérée comme un Groupe de Travail de la CES, les frais inhérents à la tenue du Comité Exécutif étaient pris en charge par la Commission, comme par exemple les frais de déplacements et de séjour d'un membre par pays, comme pour la CES.

Ces éclaircissements étant apportés, le Président passe au vote concernant l'approbation du budget prévisionnel. Celui-ci est **adopté à l'unanimité**.

**Sont intervenues dans le débat, les organisations** : FNV, ASRS, OSTOE, FGTB/ABVV, CSC/ACV

Le Président donne ensuite **la parole au Secrétaire Général de la CES, Luca VISENTINI**. Celui-ci rappelle tout d'abord que le 14<sup>ème</sup> Congrès de la CES se tiendra à Vienne du 22 au 25 mai. Il reconnaît que la situation n'est pas très encourageante avec la montée, dans la plupart des pays, de l'Extrême Droite et des partis populistes et xénophobes, qui s'attaquent aux syndicats et remettent en cause la Protection Sociale et les avantages acquis par les travailleuses et les travailleurs.



Il s'agit d'une bataille difficile pour les syndicats du fait de l'austérité et des attaques dont ils sont la cible depuis une décennie.

Il s'agit de défendre la démocratie, tout en faisant œuvre de pédagogie et décrypter ce qui se cache derrière la rhétorique de ces partis.

Une étude montre qu'un tiers des militants syndicaux vote pour les partis d'Extrême Droite et qu'un autre tiers ne sont pas allés voter car trop déçus.

Il faut donc que nous soyons capables d'expliquer ce qui est en jeu et investir dans la démocratie mais aussi pour une autre Europe.

Pour les élections européennes la CES a développé un programme d'action en 6 points, qui porte sur

- La démocratie
- La justice sociale
- L'emploi stable et de meilleurs salaires
- La capacité de protéger les travailleurs par rapport aux défis que représentent les changements climatiques
- La transition juste pour relever les défis liés à la « décarbonisation »
- Plus de justice fiscale.

Pour la CES il faut arrêter ce mouvement qui remet en cause les salaires et les retraites, car il faut renforcer le pouvoir d'achat.

Le Secrétaire Général de la CES salue les initiatives de la FERPA qui vont dans le même sens comme l'opération « cartes postales » ou la défense du premier pilier de la pension.

Il convient de reconstruire le modèle social européen. C'est une situation d'urgence à laquelle il faut remédier.

Il ne faut pas se tromper de responsables : ce qui arrive en Europe c'est de la responsabilité de nos propres gouvernements. Ce sont eux qu'il faut cibler.

La démocratie est attaquée à cause des migrants. Mais, l'on peut observer que là où les partis xénophobes ou d'Extrême Droite prospèrent, ce ne sont pas toujours les régions où il y a le plus de migrants, mais les régions où il y a beaucoup de chômage, de pauvreté ou les régions riches où les gens ont peur de perdre ce qu'ils ont ou ont acquis. Il faut changer la société et défendre nos valeurs.

La manifestation du 26 avril devant le Parlement européen est importante et la FERPA y a toute sa place pour défendre nos valeurs.

En ce qui concerne nos problèmes internes, il y a certains pays où les retraités ne font pas vraiment partie des structures syndicales. En tant que Secrétariat de la CES, « nous sommes convaincus du bien-fondé du droit de vote pour la FERPA », ajoute le Secrétaire général de la CES. « Il faut intensifier vos contacts et votre pression : il vous manque 10% pour arriver aux 67% nécessaires. Faites-vous entendre dans vos confédérations et le 26 avril montrez que la FERPA est là et active ».

Dans le **débat** qui suit cette intervention, toutes les organisations qui sont intervenues partagent l'analyse du Secrétaire Général de la CES et le remercient pour son intervention. Mais toutes font également remarquer que les problèmes des retraités et notamment des femmes sont peu ou trop faiblement pris en compte dans les documents et le programme d'action de la CES.

Or, tout est lié, alors que la FERPA représente 10 millions de membres et parle au nom des 100 millions de retraités européens.

Elles insistent également pour dire que quelque chose doit être entrepris pour que la population ait de nouveau confiance dans l'Union Européenne.

**Sont intervenues dans le débat, les organisations :** ASRS, UNSA-Retraité, SPI-CGIL, USO, FNV, FNP-CISL, FGTB/ABVV, UNIR-CFE-CGC, OSTOE, MASZSZ, UCR-FO

Dans sa **réponse**, le Secrétaire général reconnaît que le volet politique du Plan d'action de la CES a été adopté et qu'on ne peut pas le changer, même s'il reste un document ouvert que l'on peut toujours amender à la marge. Mais il fait remarquer que lorsque la CES se bat pour de meilleurs salaires, de meilleurs revenus, cela implique, par conséquence de meilleures retraites car les trois sont liés.

Concernant le Congrès, l'amendement portant sur le droit de vote de la FERPA sera débattu le 1<sup>er</sup> jour, donc quand tout le monde sera là. Pour la CES, la FERPA est un véritable syndicat. D'autre part, elle sera invitée à prendre la parole à chaque session du Congrès.

Le Président Lajos MEYER, au nom des organisations de la FERPA remercie chaleureusement Luca pour sa présence, son intervention et ses réponses.

Puis il donne la parole à **Mireille PAUME** (UCR-CGT), Présidente du Comité des Femmes, pour **rendre compte des travaux de la Commission femmes** qui s'est réunie le mercredi en début d'après-midi.

La Présidente souligne au début de son intervention que ce fut une première réunion du Comité, à la suite du Congrès de Bruxelles, qui a été riche en débats et en apports. La discussion au sein du Comité a eu lieu à partir de la feuille de route qu'elle avait remise précédemment. L'objectif est d'arriver à transformer les analyses déjà faites en revendications.

L'activité du Comité ne doit pas se limiter au 8 mars ou au 25 novembre, mais avoir des activités pérennes sur des problèmes spécifiques aux femmes retraitées (pensions de réversion ? Comment on répare à la retraite les inégalités salariales ? La question des aidants : est-ce réservé aux femmes ? etc...). Il serait intéressant d'avoir une banque de données sur ces problèmes.

Certes, dresser des constats est utile, mais ce n'est pas suffisant. Il faut bâtir de véritables revendications et les porter au niveau européen. Il faut que le Comité des femmes soit le porte-parole de la défense des droits des femmes.

Il faut mettre au pont une méthode de travail, se donner une façon de procéder et voir comment se partager les choses.

L'objectif serait de fournir avant chaque Comité un dossier.

La Présidente termine son intervention en remerciant le Comité des femmes pour la qualité des échanges et des interventions.

Le Président de la FERPA passe ensuite aux **questions diverses** qui portent essentiellement sur les deux types d'objections formulées par le représentant chypriote ;

- La manière dont les Statuts ont été discutés et adoptés



- Sur les conditions d'élection du Secrétaire Général et du Président qui n'ont pas donné lieu à une procédure formelle de vote.

Il demande également qu'il soit procédé à un vote sur sa proposition.

Dans la **discussion** qui s'est engagée, il a été rappelé, que concernant les Statuts, un document a été envoyé, à la suite des travaux de la Commission de révision des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur reprenant tous les arguments et indiquant les raisons pour lesquelles tel ou tel amendement n'a pas été adopté. Peut-être aurait-on pu procéder différemment ? Certaines organisations précisant que certes tout est perfectible, y compris les Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur, mais qu'il appartiendra au prochain Congrès de s'en saisir, s'il reçoit 6 mois avant les propositions de modification des Statuts. D'autres ont demandé que la proposition chypriote soit développée davantage et que le vote demandé soit reporté.

Concernant le dernier Congrès certaines organisations disent ne pas avoir apprécié le vote par acclamations.

Une autre demande est formulée : celle de recevoir la liste des organisations qui n'ont pas appuyé le droit de vote de la FERPA.

**Sont intervenues dans le débat, les organisations :** PA.SY.DY, SUH, FNP-CISL, SPI-CGIL, FNV, ÖGB, UIL-UIL-P.

En **conclusion** de ce débat, le Secrétaire Général rappelle qu'il a écrit à tous les Secrétaires Généraux une lettre concernant le droit de vote.

Il reconnaît qu'au dernier Congrès, peut-être des erreurs de procédures personnelles ont pu être commises et que l'on peut en reparler au Comité Exécutif d'octobre.

Concernant la proposition chypriote, après avoir été approfondie, elle pourrait être à nouveau examinée lors de l'une des prochaines réunions du Comité exécutif.

Pour ce qui est de la révision des statuts, il n'y a rien d'urgent et l'on pourra en rediscuter...

Au prochain Congrès, on va améliorer les choses. Mais, nous avons une volonté commune c'est celle aussi d'améliorer la FERPA.

Il termine en remerciant les organisations pour leur participation active durant ces deux journées.

L'ordre du, jour étant épuisé, le Président remercie à son tour les participant.e.s à ce Comité Exécutif ainsi que les interprètes.

Henri